DE_075_2025

République Française

LOZERE

BARRE DES CEVENNES - Commune

Séance du samedi 28 juin 2025

Date convocation : 24 juin 2025	*Le vingt-huit juin deux mille vingt-cinq, à 18h30, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL*
Membres en exercice : 9	**Présent(e)s :** Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Isabelle BENOIT, Robert DEMOLIN, François ROUVEYROL, Patrick ROY
Présents : 6	
Votants : 8	**Absent(e)s et représenté(e)s:** Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET, Rémy MONET représenté par Patrick ROY
Pour : 8	**Excusé(e)s:**
Contre : 0	**Absent(e)s:** Corentin CAPELIER
Abstentions : 0	**Secrétaire de séance:** Jean-Claude AUBERLET

Objet: Restauration de l'Eglise de Barre des Cévennes - Fondation du Patrimoine.

Le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que la Fondation du patrimoine peut intervenir sur l'opération en objet en sollicitation des dons privés. Les fonds récoltés qui sont des aides privées, viennent réduire la part d'autofinancement de la commune.

En complément des délibérations DE_043_2024 et DE_040_2025, le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- SOLLICITE l'intervention de la Fondation du patrimoine pour le financement du projet de restauration de l'église et pour lancer une campagne de mécénat populaire afin de récolter des fonds privés.
- MANDATE le Maire pour signer la convention avec la Fondation du patrimoine et tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,

Le Secrétaire de séance

Jean-Claude AUBERLET

Le Président de séance

François ROUVEYROL

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.
  Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date de transmission de l'acte: 30/06/2025
Date de reception de l'AR: 30/06/2025
048-214800195-DE_075_2025-DE
A G E D I